

SAAQ

Mémo**Évaluation par le comité de sélection****Processus**

- Étape #1 : Évaluation individuelle des membres du comité de sélection :
 - Les membres ont accès à deux types de feuillets d'analyse pour chaque critère de la soumission soit un feuillet vierge (V1) et un feuillet contenant les réponses du comité aviseurs (V2)
 - Les membres ont la possibilité d'utiliser le feuillet qu'ils désirent pour faire leurs analyses.
 - Pour les critères services professionnels et commercial, il n'est pas possible de faire l'évaluation à partir du feuillet complété par le comité aviseur (V2). Les membres doivent obligatoirement utiliser le feuillet d'évaluation vierge (V1)
 - Les grilles d'évaluation des critères services professionnels et commercial exigent l'utilisation d'une grille d'évaluation vierge puisque l'évaluation de ces critères est beaucoup plus subjective (demande plus d'analyse que présent ou non présent) que dans le cas de l'évaluation de critères fonctionnel ou technique.
 - Les membres du comité de sélection utilisent les grilles d'évaluation des comités aviseurs lors de leur évaluation personnelle comme outil de travail additionnel.
- Étape #2 : Évaluation du comité de sélection :
 - Les membres du comité de sélection ont accès à deux types de grille d'évaluation pour chaque critère de la soumission soit une grille d'évaluation (V1) ou une grille d'évaluation contenant les réponses du comité aviseurs (V2)
 - Les membres ont la possibilité d'utiliser la grille d'évaluation qu'ils désirent pour faire leurs rapports d'évaluation.
 - Lorsque l'évaluation du critère est effectuée de façon globale, c'est-à-dire que les membres du comité de sélection discute de façon globale de leur appréciation du critère sans nécessairement discuter en groupe de l'ensemble des énoncés du critère, la V2 est généralement choisi. (Cette approche d'évaluation a été utilisée principalement pour le fonctionnel puisqu'il y a très peu d'interprétation de la réponse de l'alliance)
 - Lorsque l'évaluation du critère se fait de façon détaillée, c'est-à-dire que le comité de sélection évalue en groupe chacun des énoncés d'un critère, la V1 est généralement choisi. (Cette approche a été utilisée notamment pour l'évaluation des services professionnels et

commerciaux considérant l'interprétation nécessaire pour l'évaluation des propositions des alliances)

- Les membres du comité choisissent par consensus le type de grille d'évaluation qu'ils désirent utiliser (V1 ou V2)
- Pour les critères services professionnels et commercial, il n'est pas possible de faire l'évaluation à partir de la grille d'évaluation complétée par le comité aviseur (V2). Le comité doit obligatoirement utiliser la grille d'évaluation vierge (V1)
 - Les grilles d'évaluation des critères services professionnels et commercial exigent l'utilisation d'une grille d'évaluation vierge puisque l'évaluation de ces critères est beaucoup plus subjective (demande plus d'analyse que présent ou non présent) que dans le cas de l'évaluation de critères fonctionnel ou technique.

Mode de fonction des périodes d'évaluation :

- Étape #1 : Évaluation individuelle des membres du comité de sélection :
 - Les membres du comité de sélection font une évaluation individuelle préalable à l'évaluation en groupe
- Étape #2 : Évaluation du comité de sélection :
 - L'évaluation se fait en trois phases
 - Phase 1 : Tour à tour, les membres indiquent leur note d'évaluation individuelle. La secrétaire s'assure de commencer avec une personne différente à chaque fois
 - Phase 2 : Les membres indiquent les points forts et les points faibles de leur évaluation individuelle. Il le faut chacun leur tour, la secrétaire s'assure de débiter avec une personne différente à chaque fois et elle s'assure également que tous s'expriment et relance les membres n'ayant pas parlé, s'il y a lieu
 - Phase 3 : Les membres débattent des éléments relevés et trouvent un consensus d'évaluation (aucune note n'est donnée à cette étape)
 - Cette opération est répétée pour les trois alliances
- Étape #3 : Consensus de la note
 - Suite à ces trois tours de table pour chacune des alliances, les membres du comité émettent un consensus sur la note pour chacune des trois alliances en fonction des éléments discutés préalablement à l'étape #2.
 - Pour ce faire, le secrétaire présente un tableau où l'on retrouve les notes individuelles pour chacun des membres, chaque critère et chaque alliance, voir exemple de ce tableau à **D-RES-101**

- Nous avons pu constater que les membres ont le souci de s'assurer que tous les membres soient d'accord avec la note accordée et surtout lorsque leur note individuelle diffère de la moyenne des autres
- Ajout de deux membres externes au comité de sélection :
 - Lors de l'ajout des deux membres, le comité de sélection avait complété l'évaluation de l'architecture d'entreprise (A.1), fonctionnel (F.2), conversion de données (CO.1), technologie (T.1 à T.6) et services professionnel (SP.1)
 - Les nouveaux membres du comité de sélection sont signataires de la note d'évaluation de l'étape D. Par conséquent, le calendrier d'évaluation a été retardé de manière à permettre aux deux nouveaux membres d'évaluer l'ensemble de la solution.
 - Une reprise d'évaluation des critères déjà évalués a été effectuée afin de permettre au deux nouveaux membres d'accorder une note. (Voir **D-RES-6** et **D-RES-7**)
 - Pour chaque critère, les nouveaux membres ont indiqué les énoncés pour lesquels leur évaluation diffère de celle du comité de sélection initial.
 - Des discussions avec l'ensemble du comité de sélection ont été effectuées afin d'arriver à un consensus entre les 7 membres.
 - Si nécessaire, une correction de note est alors effectuée et tous les membres signes le nouveau formulaire d'évaluation.
 - À la suite la révision des notes attribuées précédemment, les notes n'ont pas bougé. Toutefois des ajouts dans les forces/faiblesses et questions pour le dialogue compétitif ont été faits

Constats

- À la lueur de nos présences lors du déroulement des évaluations du comité de sélection, nous pouvons conclure que cette méthode permet aux membres de s'exprimer librement quant à leur point de vue.
- Nous n'avons constaté aucun parti pris pour une alliance
- Aucun membre ne prend le contrôle du déroulement des rencontres et n'impose ses décisions.
 - Chacun des membres s'exprime à part égale par rapport aux autres membres.
 - Lorsqu'une discussion de groupe est débattue et qu'un membre s'est montré discret lors des argumentations, les secrétaires de comité demandent au membre en question de se prononcer sur le sujet.
- Les consensus sont obtenus sans écart de compréhension
- Il s'agit des mêmes personnes qui évaluent chacun des critères tout au long du processus d'évaluation
- Lors de nos présences dans les comités de sélection, nous avons été en mesure d'apprécier la compétence de chacun face à l'évaluation

